

La Une  
Politique  
Art et Culture  
Economie  
Moyen-Orient  
International  
Sport  
D'ici et  
D'ailleurs  
Dossier Int'l

Editorial

Chronique

L'Orient  
Littéraire

Chronologie  
du Liban

Histoire  
de partis

Les Libanais  
du monde

Dossier sur  
la Loi électorale

**Réactions  
aux articles**

**Abonnés**

**Rubriques**

Carnet  
Agenda  
Annonces  
Bourse Bey  
Bourses Arabes  
Météo  
Dossier  
Opinions  
Courrier  
Cinéma  
Santé  
Mode  
Campus  
CD et DVD  
Informatique  
TV

Caricature  
Jeux  
Horoscope

**Services**

Flash  
Edition  
précédente  
PDF  
Archives  
Les Amis

**Abonnez-  
vous!**

Carte du Liban

Les parents des détenus déterminés à poursuivre leur sit-in jusqu'à ce que justice soit faite



## Ghassan Moukheiber : La présence de Libanais dans les geôles syriennes ne fait aucun doute

Solide et les parents des détenus libanais en Syrie ont tenu hier une conférence de presse pour marquer le troisième anniversaire du sit-in ouvert qu'ils tiennent depuis le 11 avril 2005 au jardin Gebran Khalil Gebran, face à l'Escwa, au centre-ville.

Hier, comme tous les autres jours de l'année, leurs compagnons étaient les photos de leurs père, frère, sœurs, fils ou fille, détenus en Syrie. Ces derniers croupissent depuis au moins deux décennies dans les geôles syriennes et leurs parents n'ont pas de nouvelles d'eux.

Se sont joints aux parents qui ont entamé hier leur quatrième année de sit-in, notamment, le président de la commission parlementaire des Droits de l'homme, Ghassan Moukheiber, M. Joseph Chahda, représentant le député Michel Aoun, et le secrétaire général de l'Union pour le Liban, Massoud Achkar. Dans une allocution, le porte-parole de Solide, Ghazi Aad, a évoqué les mesures que doit entreprendre le pouvoir exécutif au Liban afin de résoudre le dossier des Libanais détenus en Syrie. Il s'agit notamment de « mettre un terme à la mission de la commission mixte libano-syrienne qui a prouvé son échec et de publier un rapport détaillé sur les résultats de ses activités, former une nouvelle commission conformément aux critères internationaux, qui comporterait des responsables sécuritaires et des magistrats qui seraient nommés par le gouvernement, des hommes de droit et des spécialistes en criminologie, des représentants des parents, des ONG qui œuvrent sur le dossier des détenus et des disparus, ainsi que des organisations internationales, comme le Comité international de la Croix-Rouge ».

« Il faudrait aussi que la commission et le parquet œuvrent à déterrer les fosses communes au Liban, parce qu'il n'est plus acceptable que des bâtiments soient édifiés sur des centaines de corps dont l'identité est inconnue, a précisé Ghazi Aad. Plus d'une fosse commune a été découverte, mais quelles mesures a entrepris le gouvernement pour identifier les corps ? » s'est-il demandé, appelant enfin le gouvernement à former une banque de données regroupant les informations sur l'ADN de parents des détenus et disparus.

« Nous voulons une solution à travers la justice libanaise, mais le dossier des détenus, qui dépasse les frontières libanaises, ne relève pas des prérogatives de cette magistrature », a-t-il conclu. De son côté, M. Moukheiber a expliqué que « dans le cadre de la stratégie nationale pour les droits de l'homme, un comité a été formé avec pour mission de régler le problème des disparitions arbitraires au Liban, en Syrie, en Libye et en Israël ».

Affirmant qu'il n'y a aucun doute sur la présence de Libanais dans les geôles syriennes, malgré le déni des autorités syriennes en ce sens, M. Moukheiber a déclaré que le dossier ne peut être résolu si « les autorités syriennes n'avouent pas leur crime ». « Les relations libano-syriennes ne peuvent être assainies sans une solution de ce dossier », a-t-il insisté.

« Réclamer la formation d'une commission d'enquête internationale qui sera chargée du dossier est une clé pour améliorer les relations libano-syriennes », a poursuivi M. Moukheiber.



Carte de  
Beyrouth



Pour sa part, la présidente du comité de parents des détenus libanais en Syrie, Sonia Eid, a affirmé que « le sit-in sera maintenu jusqu'à ce que le dossier soit résolu et que les détenus rentrent vivants ou morts ».

Quant au porte-parole du Centre libanais des droits humains, Wadih el-Asmar, il a affirmé que le dossier est « un crime contre l'humanité », appelant le gouvernement à le confier au Conseil de sécurité des Nations unies.

L'ancien détenu Ali Abou el-Dehen a appelé le président syrien Bachar el-Assad à libérer ses amis libanais qui croupissaient avec lui dans la même cellule, il y a trois ans.

Michel Soueidane, également ancien détenu, s'est déclaré prêt à « donner des informations sur plusieurs Libanais prisonniers en Syrie qui ont été liquidés ».

Ecrivez-nous

NEWSLETTER

Recevoir les  
newsletters  
gratuites!

Mensuel  
économique

**Commerce**  
du Liban

Hebdo  
jeunesse

*les copains*

L'Orient-Le Jour  
en PDF

Blogs

